

La bonne prestation au bon moment pour la bonne personne

A partir d'une structure existante, le dispositif MAIA permet de construire avec les partenaires institutionnels et les professionnels d'un territoire défini de nouveaux modes de travail partenarial :

- Décloisonnement du secteur médico social et du secteur sanitaire.
- Organisation d'une coopération selon un processus établi afin que tous les partenaires recensés sur le territoire partagent des référentiels et aient des pratiques communes.
- Réponse complète, harmonisée et adaptée à chaque personne.
- Co-responsabilisation des acteurs et des financeurs sanitaires et sociaux.
- Le médecin traitant est indispensable à la mise en œuvre pertinente de ce dispositif dit «intégré». Il est un partenaire privilégié parfois démuni face à la complexité des situations rencontrées à domicile.

■ Un système :

- plus lisible pour les personnes âgées et leur entourage,
- qui favorise l'organisation entre les acteurs en place,
- qui a pour but d'anticiper les besoins de la personne,
- dans lequel l'information circule entre tous les acteurs.

Le territoire

- les trois cantons de Périgueux,
- le canton de Saint Astier,
- le canton de Vergt,
- le canton de Saint Pierre de Chignac,
- le canton de Savignac les Églises.

Porteurs et partenaires

■ Le porteur officiel :

- le Groupement d'Intérêt Economique d'Infirmiers Domicile Service

■ Le comité de pilotage :

- Le Centre Hospitalier de Périgueux
- Le CLIC du Grand Périgueux
- L'association France Alzheimer Dordogne
- Le Verger des Balans

Pour plus d'informations :

05 53 54 94 70

maiaперigueux@gmail.com

MAIA de Périgueux

15, les Jardins de Peyrinet
24 750 Champcevinel

de Périgueux
MAIA

Un guichet intégré
pour améliorer
l'accueil, l'orientation
et la prise en soin
des personnes atteintes
de la Maladie d'Alzheimer
ou d'une maladie apparentée
et des personnes âgées
en perte d'autonomie fonctionnelle

**Maison pour l'Autonomie et l'Intégration
des malades d'Alzheimer de Périgueux**

L'enjeu

Promouvoir un parcours individuel qui soit à la fois continu, diversifié, flexible et adapté aux changements de situations dans le respect de l'autonomie des personnes et garantissant un accompagnement personnalisé.

Le fonctionnement de la MAIA

Le Pilote de la MAIA travaille à l'intégration des services de soin et d'aides sur le territoire de la MAIA. Il impulse la création d'un guichet intégré s'appuyant sur les outils méthodologiques MAIA composés de 6 axes :

- La concertation
- Le guichet intégré
- Le gestionnaire de cas
- L'évaluation multidimensionnelle
- Le Plan de Services Individualisé
- Le système d'informations partagées.

La concertation ?

La concertation regroupe la Table tactique et la Table stratégique.

La Table tactique regroupe des professionnels des établissements et des services sanitaires sociaux et médico-sociaux. Leur analyse du service rendu doit permettre d'adapter à long terme l'offre et la demande.

La Table stratégique est composée de partenaires financiers et institutionnels. Elle assure le suivi du processus d'intégration, analyse les informations émanant de la table tactique et prend les décisions en conséquence.

Les bénéficiaires

Les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée et des personnes âgées en perte d'autonomie fonctionnelle.

Qu'est-ce qu'un guichet intégré ?

Ni un lieu unique, ni une plateforme de service, un guichet intégré est un processus commun aux différentes structures du territoire pour l'analyse, l'orientation et le suivi des situations prises en compte.

Le rôle du gestionnaire de cas

Le gestionnaire de cas intervient à la suite du repérage de situations complexes par le guichet intégré.

Il est le référent et l'interlocuteur direct de la personne, du médecin traitant, de la famille et des professionnels intervenant au domicile.

Il assure la continuité informationnelle et relationnelle au long cours, grâce à la connaissance globale et approfondie de la situation de la personne.